ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique de l'emploi

Question écrite n° 90539

Texte de la question

M. Michel Sordi attire l'attention de M. le ministre de la ville, de la jeunesse et des sports sur la situation de la jeunesse en France. Aujourd'hui en France, pas moins de 25 % des jeunes de moins de 25 ans sont au chômage. En 2013, 27 % des jeunes diplômés arrivés sur le marché du travail voyaient leur avenir hors de nos frontières, soit deux fois plus qu'en 2012. Ce sont donc de plus en plus de jeunes qui partent tenter leur chance ailleurs, ne voyant aucune perspective d'avenir dans notre pays. Même si l'ouverture vers l'étranger est une véritable chance pour notre pays et pour ses jeunes, il est regrettable qu'un quart des jeunes diplômés veuillent fuir la France. En effet, sur les 150 000 Français qui partent tous les ans, 50 % ont un niveau supérieur ou égal à bac+5. Les emplois de substitution, les CDD à répétitions, les salaires de début de carrière très bas qui ne permettent pas de se loger décemment dans les grandes villes, et les évolutions de carrière lentes et sacrificielles, poussent la jeunesse de France à ne plus envisager leur avenir dans notre pays. Ainsi, il lui demande ce que le Gouvernement compte faire lors des deux dernières années du quinquennat pour redonner un espoir à la jeunesse de France et leur redonner des perspectives d'avenir.

Données clés

Auteur : M. Michel Sordi
Circonscription : Haut-Rhin (4e circonscription) - Les Républicains
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 90539
Rubrique : Emploi
Ministère interrogé : Ville, jeunesse et sports
Ministère attributaire : Sports

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 27 octobre 2015, page 8023
Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)